

Rejoignez-nous !

Différents modes d'implication s'offrent à vous :

Je m'investis :

- je prends part à la **gouvernance** en devenant actionnaire de Facéole et/ou
- je participe au **conseil citoyen** impliqué dans le développement du projet et/ou
- je participe au **comité de riverains** pour faire remonter les interrogations locales et y apporter des réponses.

J'investis :

- pour une énergie propre et locale,
- qui garantit les retombées économiques pour le territoire,
- dans une démarche citoyenne.



Prenons en main notre énergie

Contact :

EPV

faceole@enr-citoyennes.fr

02 99 72 39 49

Ce projet est porté par :



Avec le soutien de :



Ne pas jeter sur la voie publique - avril 2025



Notre objectif

Face aux nombreuses sollicitations de développeurs privés en 2020, les communes de Fégréac et d'Avessac ont décidé de **garder la maîtrise de la production d'énergie renouvelable**, en particulier l'éolien, sur leur territoire. Elles créent ainsi en juin 2023 la société locale, collective et citoyenne **Facéole**.

Le saviez-vous ?

Seulement **19 %**

des besoins annuels en électricité* sont couverts par la production d'énergie renouvelable du pays de Redon, dont 88,3 % grâce à l'éolien.

Tous secteurs confondus
Source : Enedis - 2022

À titre d'exemple, le parc éolien déjà existant sur la commune d'Avessac* couvre la consommation annuelle (tous usages) de

8 000

habitants

*5 éoliennes de 2 MW chacune.

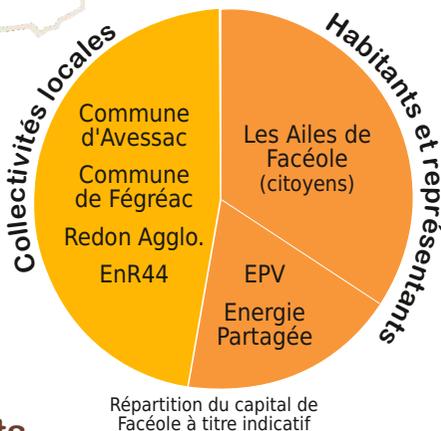
Un projet par et pour le territoire

Avec le projet éolien porté, financé et maîtrisé par Facéole, nous continuons à renforcer la production énergétique du Pays de Redon.

Deux à trois fois plus bénéfique pour le territoire qu'un projet classique, **ce projet collectif et citoyen** sécurise les retombées locales grâce aux revenus issus de l'investissement des collectivités et des habitants et au recours à des prestataires locaux.

Une gouvernance locale par les collectivités et les habitants

- Fédérer les citoyens dans une société composée d'acteurs sensibles aux **valeurs citoyennes** : ancrage local, gouvernance démocratique et transparente, pédagogie et partage, finalité non spéculative, écologie.
- Permettre aux habitants de **se réapproprier les questions énergétiques** en finançant le projet et en participant dès le début, aux décisions majeures.
- Etre à l'écoute et conduire le projet tout au long de sa vie, **de manière concertée** avec les riverains.

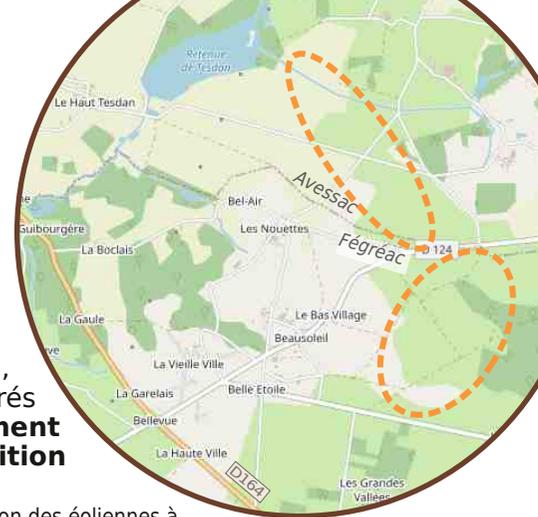


Notre projet

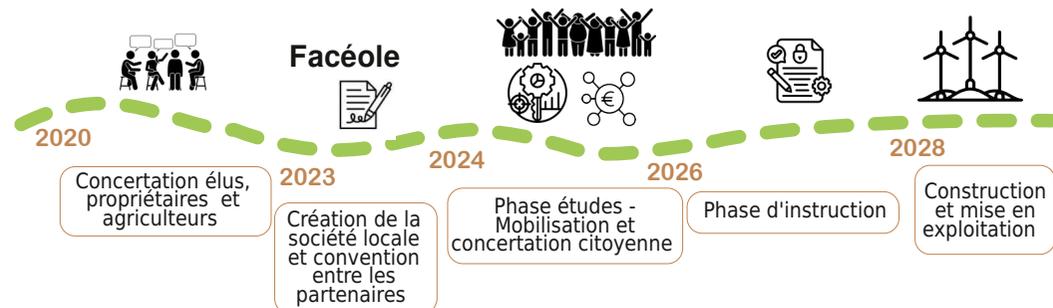
Un investissement concret, local et porteur d'avenir

- Construire un parc éolien collectif et citoyen **en impliquant des acteurs locaux dès le début**.
- Une fois le parc éolien en exploitation, dédier une partie des bénéfices générés par la vente d'électricité au **financement d'initiatives en faveur de la transition du territoire**.

 Zones d'implantation des éoliennes à l'étude, au sud est de l'étang de Tesdan.



Un chemin à parcourir avec les habitants



Pourquoi y participer ?

- **Agir localement pour la transition énergétique** en soutenant un projet de production d'énergie renouvelable, dans le respect du milieu naturel et du cadre de vie des habitants.
- **Donner du sens à son épargne** en favorisant le développement d'un projet de transition collectif et citoyen, à travers un placement sûr, local et rentable.

Facéole
Parc de Fégréac et Avessac
éolien citoyen

